

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

A.N.N

U.I.C.N



**Agence Nationale
pour la Conservation
de la Nature**

U.I.C.N

**Union Internationale
pour la Conservation
de la Nature**

EDUCATEURS A L'ENVIRONNEMENT EN ALGERIE :

Petit Guide



Programme U.I.C.N pour l'Afrique du Nord

Le Programme U.I.C.N pour l'Afrique du Nord est :

Initié par : U.I.C.N

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature
Rue Mauverney 28 .CH.1196 Gland - Suisse Tel : ++ 4122-999-00 01
Fax : ++ 4122-999 00 02
E. Mail : mail @ hq.iucn. org
w.w.w : http:// i.u.c.n . org

Géré en Algérie par :  (A.N.N)

L' Agence Nationale pour la Conservation de la Nature
BP . 115 . Jardin Botanique du Hamma – El- Annasser
16000 Alger - Algérie
Tel : 213 21 67 47 50
213 21 67 40 69
Fax : 213 21 67 52 18

Cofinancé par :

La Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC)
Freibargstrasse 130. CH.3003 Berne - Suisse
Tel : ++41 31 325 92 79
Fax : ++ 41 31 325 93 62

Coordinateur national UICN : Mr Toufik Meftah / ANN

Conception : Mme Farida Khammar/Université de Bab-Ezzouar
Mme Thérèse Gernigon/Université de Bab- Ezzouar
Melle Fouzia Yahiaoui/ ANN

Crédit photographique : T.Gernigon
F.Khammar
ANN

SOMMAIRE

Préambule.....	1
Première partie	
Concepts et enjeux de l'Education à l'Environnement	
A 1 : Concepts.....	2
A 2 : Enjeux.....	3
A 3 : Pourquoi faire de l'Education à l'Environnement ?.....	4
Deuxième partie	
Patrimoine naturel algérien	
B1 : Présentation générale..	10
B 2 : Notions de biodiversité.....	18
B 3 : Les écosystèmes naturels	19
B 4 : Les menaces sur l'environnement.....	27
B 5 : La protection et la conservation	29
Troisième partie	
Méthodologie en Education à l'Environnement	
C 1 : Qu'est- ce que la pédagogie de projet ?.....	33
C 2 : Pourquoi une pédagogie de projet ?.....	34
C 3 : Comment faire naître un projet ?.....	35
C 4 : Comment réaliser un projet ?.....	36
C 5 : Comment évaluer un projet ?.....	37
Quatrième partie	
L'Education à l'Environnement en action	
D 1 : Préhistoire, histoire et culture.....	38
D 2 : Eau.....	39
D 3 : Flore	41
D 4 : Faune.....	43
D 5 : Comment préparer une sortie.....	46
D 6 : Comment travailler en atelier (recyclage des déchets).....	47
D 7 : Comment innover ?	49
D 8 : Comment informer et communiquer ?.....	51
D 9 : Visite de musée.....	53
Bibliographie.....	55
Annexes.....	56

Préambule

Ce guide, élaboré et présenté sous forme de fiches, offre au débutant comme à l'habitué un certain nombre d'indications et de repères lui permettant d'être plus précis et donc plus efficace en matière de protection et d'éducation environnementale. L'objectif à atteindre n'est pas seulement la présentation de l'Algérie dans toute la splendeur de sa beauté naturelle mais aussi la résurrection de son passé. Fort de cela l'éducateur peut alors transmettre pédagogiquement des connaissances précises.

La première partie explique les concepts et les enjeux de l'Education à l'Environnement.

La seconde partie présente les environnements « ressources et nature » en Algérie, et permet ainsi à l'éducateur de bien s'informer de tout le patrimoine naturel algérien en insistant sur la fragilité de certains écosystèmes et leur préservation.

La troisième partie permettra à l'éducateur de susciter son propre projet après s'être imprégné de la « pédagogie de projet » ; ce concept bien développé, le guidera de manière dynamique à réaliser, mettre en œuvre et évaluer son projet.

La quatrième partie illustre quelques exemples d'actions entreprises en Education à l'Environnement ; il ne s'agit pas de recettes, mais seulement d'exemples.

A ce document est annexée la bibliographie ainsi que les textes législatifs, le listing des organismes et institutions impliquées et quelques adresses utiles.

Nous souhaitons que ce guide soit un maillon qui s'enrichira des futures suggestions de tous les jeunes désireux de s'impliquer dans la prise en charge de cet aspect éducatif très sensible ; les pouvoirs publics comprendront par la même occasion qu'un nouveau métier peut être pris en charge par un grand nombre de jeunes, et de la manière la plus pédagogique.



Concepts et enjeux de l'Education à l'Environnement

Concepts et enjeux de l'Education à l'Environnement	Concepts	A ₁
---	----------	----------------

L'environnement : Il n'est pas inutile d'ausculter un instant ce mot non pas pour fixer les idées mais pour les mettre en mouvement. Considéré dans ses usages présents, on peut dire que le mot « environnement » terme ambivalent sonne d'abord comme « un mot dépassé » il ouvre des portes, il permet des rencontres, des communications mais aussi peut être des négociations secrètes ou d'obscures tractations entre puissances.

Il résonne aussi comme un « mot d'ordre », il rassemble, il met en rang et en marche .L'étymologie renvoie au latin *virare* qui désigne « l'action de faire tourner » puis via nos « environs » au verbe « environner » qui signifie entourer, clore et enclore.

Dans tous les cas, le terme évoque le tour, le contour, la totalité d'un cercle qui se boucle sur lui même, on note qu'il renvoie toujours à une activité.

Concepts et enjeux de l'Education à l'Environnement	Enjeux	A ₂
---	--------	----------------

L'Education à l'Environnement peut-elle et doit-elle être considérée de la même façon que d'autres domaines de l'éducation ?

Les thématiques sur lesquelles elle travaille débouchent sur des enjeux particulièrement importants qui lui donnent sa spécificité.

L'Education à l'Environnement répond à 3 problématiques interreliées :

1-Dégradation de l'environnement biophysique liée à l'épuisement et à la détérioration des ressources. Cette situation menace la qualité de vie , voire même de survie.

2-Aliénation des personnes et des sociétés en regard de leur milieu de vie à laquelle s'ajoute un manque de solidarité à l'égard des autres vivants de la planète. L'être humain est devenu étranger à sa nature originelle qui l'unit aux autres éléments de la biosphère. Il est par ailleurs trop souvent dominé par l'univers technologique qu'il comprend peu et utilise mal. Il doit développer un sens du partage équitable et de la responsabilité quant à l'utilisation judicieuse et au développement durable des ressources collectives.

3-L'environnement répond à une problématique pédagogique. Les cours d'enseignement et d'apprentissage traditionnel sont caractérisés, entre autres par le cloisonnement interdisciplinaire, l'hétéronomie de l'apprenant et l'isolement de l'école par rapport aux réalités du milieu.

Or ces facteurs ne sont pas favorables à une éducation visant le développement des personnes aptes à relever les défis d'un monde contemporain marqué par la rapidité et l'ampleur des changements, la diversité et le caractère multidimensionnel des problèmes environnementaux.

Concepts et enjeux de l'Éducation à l'Environnement	Pourquoi faire de l'Éducation à l'Environnement ?	A ₃
---	---	----------------

L'éducation peut être envisagée selon trois perspectives complémentaires : environnementale, éducative et pédagogique.

Chacun de nous a une perception personnelle de l'environnement, qui s'est construite sur notre manière de voir, sur notre culture, sur les personnes qui nous entourent, on peut ainsi avoir un certain nombre de conceptions différentes.

Par delà la manière dont l'homme se situe par rapport à l'environnement, il convient de préciser ce que l'environnement représente pour lui. De multiples points de vue se font jour, qui loin de s'opposer, nous apparaissent complémentaires.

Chaque être humain possède son propre loisir, un environnement intime, dont les contours tiennent à son lieu de résidence, à ses origines socioculturelles, à son vécu particulier, mais également à ses conceptions socio-politiques, idéologiques ou religieuses. L'existence de ce type d'environnement font que tous les individus ne sont pas tous sensibles aux mêmes problèmes d'environnement.

Concepts et enjeux de l'Éducation à l'Environnement	Pourquoi faire de l'Éducation à l'Environnement ?	A _{3a}
---	---	-----------------

Diverses conceptions de ce qu'est l'environnement :

L'environnement problème est l'environnement biophysique en proie aux pollutions et aux nuisances diverses, un environnement naturel qu'il s'agit de protéger et de restaurer dans son intégrité originelle.

L'environnement ressources constitue le patrimoine naturel d'où l'homme tire sa subsistance. Un patrimoine dont on connaît aujourd'hui les limites et qu'il convient de bien gérer dans une perspective de développement durable.

L'environnement nature est l'environnement originel et mythique dont l'homme s'est malencontreusement coupé et avec lequel il doit renouer pour être pleinement lui-même, car là se trouvent ses vraies racines. Cet environnement mythique est pour les uns « l'environnement mosquée » qu'il convient d'admirer et de respecter et pour les autres « la nature utérus » dans laquelle il convient de se fondre pour renaître limpide et purifié, débarrassé de tous les miasmes engendrés par le mode de vie que nous impose la société aujourd'hui.

L'environnement global est celui de la biosphère que l'homme doit prendre en compte pour survivre. C'est le « monde fini » d'Albert Jacquard, qui exige une gestion planétaire, en préférence à une éthique globale pour aujourd'hui et pour demain.

L'environnement du quotidien correspond au maintien de vie dans lequel l'homme évolue au cours de ses activités de travail et de loisir. C'est un environnement de proximité, qui appartient en propre à chaque individu, qui se doit de le protéger, de l'aménager et de l'embellir pour améliorer sa qualité de vie.

L'environnement communautaire est celui des hommes vivant en société. C'est un environnement collectif, dans la gestion duquel tout un chacun doit s'impliquer. Ses valeurs sont la solidarité et la démocratie.

L'environnement affectif qui peut être ou ne pas être de proximité, est un environnement auquel l'individu est, pour des raisons qui ne tiennent qu'à lui et qu'il n'identifie pas toujours, affectivement attaché.

Concepts et enjeux de l'Éducation à l'Environnement	Pourquoi faire de l'Éducation à l'Environnement ?	A3b
---	---	-----

De même l'éducation fait l'objet de la part des praticiens et des théoriciens, d'une grande diversité de conceptions.

Nous entrevoyons les principales visions de l'éducation sous-jacentes aux discours et aux interventions en éducation environnementale :

Une vision humaniste, centrée sur le sujet qui apprend et qui propose le développement des multiples dimensions de la personne.

Une vision culturiste, centrée sur la transmission d'un objet d'apprentissage, le plus souvent de nature cognitive. Certains discours sur l'alphabétisation environnementale ou sur la culture environnementale témoignent de cette vision. Cette dernière peut être mise en œuvre entre autre, par l'enseignement traditionnel des sciences de l'environnement ou la transmission de valeurs et de codes de comportement.

Une vision techno, axée sur l'agent ou la démarche. Les interventions pédagogiques visant la formation systématique à la démarche de résolutions de problèmes, via une techno éducationnelle appropriée, peuvent être associées à cette vision, de même les stratégies d'enseignement qui accordent une importance primordiale à la modélisation systémique des réalités et des problèmes environnementaux.

Une vision symbiosynergique, axée sur l'interrelation sujet - milieu pour une construction critique de la connaissance et le développement d'un avis pertinent. Cette vision fait essentiellement appel à des pratiques pédagogiques novatrices.

Enfin chacune des différentes définitions de l'éducation environnementale est tributaire de l'angle privilégié sous lequel on envisage l'éducation, qui peut être perçue comme un but, un processus, un ensemble d'apprentissage ou un système.

Concepts et enjeux de l'Éducation à l'Environnement	Pourquoi faire de l'Éducation à l'Environnement ?	A3c
---	---	-----

De nombreuses conceptions de ce que sont l'environnement et l'éducation conduisent naturellement à l'émergence de nombreuses conceptions de l'éducation à l'environnement :

- L'éducation **pour** l'environnement qui œuvre à responsabiliser les individus sur leur environnement et faire émerger la notion « d'écocitoyen ».

- L'éducation **par** l'environnement qui focalise ses objectifs sur la personne qu'elle se donne pour mission d'enrichir. L'environnement est donc considéré comme un moyen.

- L'éducation **à** l'environnement, enfin, qui est moins tranchée sur son approche.

La synergie entre toutes ces philosophies permet à chacune de s'enrichir des compétences, réflexions, savoir et savoir faire des autres bien au delà de ce qu'il est possible de réaliser isolément.

Concepts et enjeux de l'Education à l'Environnement	Pourquoi faire de l'Education à l'Environnement ?	A3d
--	--	------------

L'Environnement est affaire d'éducation. La science avance, l'environnement recule. Il est essentiel de s'interroger sur cet important paradoxe.

Nous serons quelques 10 milliards d'être humains en 2050. Le fonctionnement de l'écosystème humain a rompu les cycles naturels.

La matière s'épuise, les milieux se dégradent, les stocks de déchets croissent, l'entropie bat son plein ; la transformation de nos comportements constitue à l'évidence un préalable, à toute mise en œuvre de solutions techniques pour combattre ce désordre planétaire.

Aussi, appartient-il à tous les acteurs responsables de convaincre pour faire que demain de nouvelles valeurs président au mariage de raison, sinon d'amour de l'économie et de l'écologie.

Les adhésions croissantes au concept d'un développement harmonieux et durable sont seules de nature à résoudre ce véritable défi existentiel, pour le plus grand bonheur de nos enfants, de tous les enfants du monde.



Jardin botanique du Hamma - Alger

L'Algérie, pays de contrastes à la fois méditerranéen et africain, s'étend sur une superficie de 2.376.400km² dont 1.717.000 km² correspondent au Sahara. Des frontières longues de 6000 km la séparent à l'Ouest du Maroc, du Sahara occidental et de la Mauritanie ; à l'Est de la Tunisie et de la Lybie ; au Sud du Mali et du Niger ; au Nord la Méditerranée baigne ses 1200 km de côtes.
Le territoire est découpé en 48 wilayas comprenant 1540 communes.



Patrimoine naturel algérien



Carte géographique d'Algérie

Patrimoine naturel algérien	Relief et climat	B_{1b}
------------------------------------	-------------------------	-----------------------

Le territoire algérien offre du nord au sud quatre ensembles contrastés. Ces ensembles s'individualisent par le relief et la morphologie.

- Le littoral côtier long de 1200km.
- La zone tellienne représentée essentiellement par les montagnes de l'Atlas Blidéen , Dahra, Zaccar, Beni Chougrane, Ouarsenis, Titteri, les Bibans pour la chaîne du Nord et les monts de Tlemcen ,Sidi Bel Abbès, Mascara, pour la chaîne du Sud.
- Les hautes plaines steppiques, large plate-forme et l'Atlas saharien (monts des ksours , Djebel Amour, Aurés) .
- Au delà de la chaîne de l'Atlas saharien, c'est l'espace saharien, soit le plus vaste ensemble du territoire national.

Cette organisation du relief et la position en latitude conditionnent étroitement les caractéristiques climatiques et bioclimatiques qu'offre chaque ensemble.



Relief saharien (wilaya d'ilizi)

Patrimoine naturel algérien	Climat et ressources en eau	B_{1c}
------------------------------------	------------------------------------	-----------------------

Il s'agit du nord au sud d'un climat méditerranéen à saisons bien tranchées celle des pluies et celle de la sécheresse.

Au niveau bioclimatique, le littoral et la zone tellienne se situent dans les domaines humide et subhumide. L'ensemble, Hautes plaines steppiques et Atlas saharien, se situent dans le domaine du semi aride à aride. L'ensemble saharien est le plus sec et se situe dans le domaine aride.

La pluviométrie est presque insignifiante car les régions sahariennes occupent près de 90 % de l'Algérie : le pays reçoit près de 100 milliards de m³ de pluie par an dont environ 85 % s'évaporent dans l'atmosphère.

Les ressources hydrauliques exploitables de l'Algérie (10 à 12 milliards de m³) sont mal réparties : 5 - 6 milliards de m³ d'eaux superficielles ; 1 - 2 milliards de m³ d'eau souterraines dans le nord ; 2 – 5 milliards de m³ d'eaux souterraines dans le sud ; elles suivent la distribution pluviométrique à travers le territoire .

Les températures varient selon les régions ; elles s'inscrivent entre 13° et 24° c le long de la Méditerranée et oscillent entre 28° et 30 °c sur les hauts plateaux et entre 36° et 45°c dans le désert.

Les quatre saisons sont bien différenciées.



Oued saharien en crue (wilaya tamanrasset)

Patrimoine naturel algérien	Préhistoire et histoire	B_{1d}
------------------------------------	--------------------------------	-----------------------

L'Algérie dans la préhistoire :

Les vestiges de la présence humaine en Algérie remontent à 400.000 ans, âge attribué aux restes de l'«Atlantrope» découverts dans les sédiments du lac préhistorique ternifine, en Oranie. De nombreux gisements ont été trouvés à travers toutes les régions d'Algérie ; de nombreuses gravures et peintures rupestres témoignent de ce que furent le mode de vie et les activités des hommes de la préhistoire. Les plus belles peintures se trouvent dans le Sahara et surtout dans le Tassili.

L'Algérie antique :

Les Phéniciens venant du Liban et de Syrie fondèrent des comptoirs et des ports le long de la côte algérienne à partir desquels les Carthaginois exploitèrent l'Algérie. C'est l'époque de la prospérité des Carthaginois qui fondèrent à leur tour des nouvelles colonies en Algérie.

L'Algérie numide :

La formation des monarchies peut être considérée comme une forme de résistance aux invasions étrangères. Massinissa le plus populaire des souverains numides réalisa l'unité de l'Afrique berbère, suivi de Jugurtha, Juba I , Juba II etc.

L'Algérie romaine :

Rome pratiquât une colonisation militaire et économique. Les ruines actuelles donnent une idée de l'importance des villes romaines à travers le pays , Timgad , Djemila, Hippone, Tipaza, Cherchell.



Gravure rupestre dans le parc national de Djanet

Patrimoine naturel algérien	Préhistoire et histoire	B_{1d}
------------------------------------	--------------------------------	-----------------------

Les Vandales :

Les Vandales venus du nord de l'Europe occupèrent le nord de l'Afrique et y établirent leur domination.

Les Byzantins :

L'Afrique du nord passa ensuite sous le contrôle de l'empire de Byzance (gréco- romain)

La conquête arabe et l'avènement de l'Islam :

La conquête arabe commence sous l'égide de Okba Ben Nafâa qui à partir de la ville Kairouan en fait une cité fortifiée et une base de départ pour la marche vers l'Ouest. Plusieurs dynasties et royaumes se succédèrent : Fatimides, Zirites, Hammadites. Le mouvement des Almoravides domine toute l'Afrique.

La régence d'Alger :

L'empire ottoman fait d'Alger une capitale et un port important .La régence turque prend fin en 1830 avec l'occupation française qui durera jusqu'en 1962.

La colonisation française :

L'Algérie fut le premier Etat arabo-musulman du Maghreb visé, en raison de ses ressources et de sa position et du rôle prépondérant qu'elle joue en Méditerranée.

L'Algérie nouvelle :

Avec 1500.000 martyrs que la Nation ne cessera d'honorer, l'indépendance est proclamée le 5 Juillet 1962.

Patrimoine naturel algérien	Notion de biodiversité	B₂
------------------------------------	-------------------------------	----------------------

La biodiversité ou diversité biologique est l'expression de la variété du monde vivant sur la terre. Elle recouvre les notions de patrimoine génétique, de populations animale et végétale, de biotopes et d'écosystèmes.

L'aspect le plus apparent de la biodiversité est celui que représente la multiplicité des paysages à la surface de la terre ; océans , forêts toundras, savanes, steppes, sahara, offrent une grande diversité de végétation et de peuplements animaux constituant les milieux naturels .

La biodiversité constitue un excellent indicateur de la valeur des milieux. En effet, elle est d'importance vitale pour l'humanité, sur le plan économique, elle fournit les matières premières de nos aliments. Sur le plan scientifique, elle assure la protection et l'entretien des sols et régule les climats. Cependant, les écosystèmes sont menacés de dégradation dans le monde entier .De nombreux habitats sont modifiés, détruits ou altérés, leurs populations vivantes sont de plus en plus réduites ou disparaissent, conduisant ainsi à un appauvrissement du patrimoine génétique.

La préservation et la conservation de la biodiversité passe par la protection de l'évolution naturelle des écosystèmes mais aussi par des modes de gestion orientés vers un développement durable.

Patrimoine naturel algérien	Ecosystèmes marin et lacustre	B_{3a}
------------------------------------	--------------------------------------	-----------------------

Le littoral côtier algérien offre une façade maritime exceptionnelle de 1200 Km et recèle de richesse et diversité de faune et de flore marines remarquables.

La flore marine est représentée par le phytoplancton, les algues et les posidonies qui forment de véritables prairies aquatiques. Les posidonies sont de très bons indicateurs de la qualité des eaux marines méditerranéennes car elles sont sensibles aux pollutions.

La faune marine est tout aussi riche, zooplancton et zoobenthos, mollusques, crustacés, poissons. Nous citerons les espèces menacées de disparition comme les tortues marines, les cétacés et les phoques moines.

L'écosystème lacustre ou zones humides sont des milieux qui présentent une grande richesse qualitative et quantitative (faune et flore) par la présence de tous les maillons de la chaîne alimentaire.

En Algérie les zones humides sont représentées par les marais, lacs, barrages, sebkhas, chotts. Ces zones sont caractérisées par une avifaune aquatique variée représentée entre autres par des espèces protégées telles la tadorne, le héron cendré, le fou de Bassan, le petit pingouin, le macareux moine, le goéland d'Audoin, le sterne Hansel, le balbuzard pêcheur.



Ecosystème marin de l'est algérien

Patrimoine naturel algérien	Ecosystème forestier	B_{3b}
------------------------------------	-----------------------------	-----------------------

Les massifs forestiers en Algérie couvrent 4 millions d'hectares dont le tiers se présente sous forme de peuplements dégradés, de maquis et broussailles. La forêt est surtout concentrée au nord, elle est représentée par une diversité d'espèces sous différents climats du nord au sud.

Au nord du pays, les essences les plus répandues sont le pin d'Alep qui occupe avec les différents chênes et genévriers de vastes étendues dans les monts de l'Oranie, le tell algérois, les monts des Aurès .

Le thuya, espèce endémique à l'Algérie couvre des massifs denses à Mascara et Saida. Le cèdre de l'Atlas, espèce endémique à l'Algérie et au Maroc forme une chaîne de cédraie morcelée entre le bloc des Aurès et celui de l'Atlas tellien. Sur les sommets des Babors et de Tababort se trouve une espèce rare, endémique à l'Algérie, le sapin de Numidie ou sapin du Babor.

L'Atlas saharien, monts d'Ouleds Nails et Djebel Amour et monts des Ksours sont constitués de matorral à genévrier et de taillis à chêne vert et pin d'Alep.

Dans les milieux saharien et présaharien, les espèces forestières sont particulièrement importantes .Ce sont pour la plupart des espèces reliques comme l'acacia dans la région de Taghit et de Béchar et l'arganier, espèce endémique à l'Algérie et au Maroc dans la région de Tindouf.

Parmi les espèces fauniques protégées nous citerons, le cerf de barbarie ,l'écureuil , la genette ,le mouflon à manchettes ,le renard ,le singe magot ,le chat sauvage .

L'avifaune forestière est aussi riche et diversifiée, elle est représentée par 81 espèces qui ont été inventoriées ,mésange ,pic vert, roitelet , hibou grand duc, perdrix gabra .Les rapaces contribuant à nettoyer les milieux naturels des charognes sont représentés par l'aigle royale , l'aigle de Bonelli , le faucon pèlerin ,le vautour fauve etc. Parmi les espèces protégées on peut citer la cigogne blanche et noire, le martin pêcheur, l'oie cendrée, le pic épeiche, le pic vert et la sitelle kabyle, espèce endémique.



Forêt de cèdre du parc national de Djurdjura

Patrimoine naturel algérien	Ecosystème steppique	B_{3c}
------------------------------------	-----------------------------	-----------------------

La steppe algérienne, vaste territoire de 20 millions d'hectares, est formée de glacis encroûtés, d'affleurements rocheux et de djebels. La potentialité de cet écosystème se rapporte au micro climat très contrasté, l'irrégularité des pluies ainsi que les grands écarts de températures qui caractérisent cette région.

La couverture végétale de l'écosystème steppique est constituée essentiellement :

- De graminées à base d'alfa (halfa), couvrant la plus grande superficie de la steppe.
- De chaméphytes à base d'armoise blanche (chih), constituant un excellent parcours pour les troupeaux.
- D'halophytes, espèces occupants les terrains salés ; à proximité des chotts et des sebkhas.

En steppe, au niveau des oueds et des dayas se développent le jujubier et le pistachier de l'Atlas qui est une espèce endémique en Algérie.

La faune de la steppe est tout aussi diversifiée. On trouve dans les monts de l'Atlas et les hautes plaines caillouteuses et sablonneuses, plusieurs espèces protégées : gazelles, hyène, fennec, hérisson du désert, mouflon à manchettes, goundi du sahara, addax, chat des sables. Parmi les reptiles, on citera l'agame, le caméléon commun, le fouette queue, le varan du désert.

Parmi les oiseaux actuellement menacés de disparition, l'outarde houbara et l'ibis chauve peuplaient il n'y a pas longtemps les hammadas d'El Bayad dans l'Atlas saharien.



Ecosystème steppique du centre algérien

Patrimoine naturel algérien	Ecosystème saharien	B_{3d}
------------------------------------	----------------------------	-----------------------

L'écosystème saharien est caractérisé par des paysages où la nature des roches exerce une influence sur l'aspect du relief. On rencontre différents types de milieu ; des zones montagneuses ou Djebel, des plateaux pierreux appelés hammada, des milieux formés de cailloux, de sable et de limon appelé reg, de gigantesques tas de sable appelé erg ou dune, des lits d'oueds et des formations salées appelées chotts ou sebkhas .

Dans les milieux présahariens, les vallées sont parcourues par un réseau hydrographique important permettant le maintien d'une flore riche et variée de steppe herbacée.

L'extrême sud de l'Algérie compte plus de 300 espèces végétales d'origines différentes, pour l'essentiel des espèces propres au Sahara, auxquelles s'additionnent des éléments méditerranéens et tropicaux. Le taux d'espèces végétales endémiques est très élevé , parmi elles nous rencontrons , la lavande, le silène, le myrte, l'olivier de l'Ahaggar, le pistachier de l'Atlas, le cyprès du Tassili, le tamaris et l'acacia. Les gueltas constituent l'une des principales originalités du Sahara car elles renferment des témoins reliques vivants d'une flore autrefois beaucoup plus riche ; mousses, lichens, menthe sauvage, joncs y poussent en abondance.

Dans ces immenses étendues désertiques, différentes espèces sont protégées telles que les gazelles, l'addax, le guépard, l'hyène rayée, le chacal etc. Parmi les oiseaux on citera le traquet à tête blanche, l'aigle ravisseur, le gangas, l'autruche à cou rouge, le hibou grand duc.



Ecosystème saharien dans le parc national de Tamanrasset

Patrimoine naturel algérien	Menaces sur l'Environnement	B_{4a}
------------------------------------	------------------------------------	-----------------------

Une espèce végétale ou animale qui disparaît, n'est pas un fait minime, les disparitions sont la marque de transformation plus profonde. Une diminution importante de la population d'une espèce déséquilibre l'écosystème :

CAUSES	MENACES
-Surpâturage et prélèvement abusif des richesses naturelles ;	-Epuisement des ressources disponibles et dégradation des parcours en forêts et en steppe ;
-Défrichement des terres pour augmenter les surfaces de labours ;	-Fragilise le sol, aggrave les phénomènes d'érosion, désagrège le sol peu épais et diminue leur fertilité ;
-Incendies volontaires de maquis et de broussailles ;	-Le feu a un effet néfaste sur le sol ;
-Déforestation et sécheresse persistante ;	-Provoque le phénomène de désertification et d'ensablement dans les milieux arides ;
-Pollution des nappes phréatiques ;	-Réduction des ressources hydriques et destruction des couches superficielle des sols ;
-Prélèvement abusif des ressources littorales : activités domestique industrielle et agricole ;	-Dégradation des sites naturels côtiers et raréfaction des ressources halieutiques ;
-Décharge, déchets industriels ;	-Pollution urbaine ;
-Utilisation par les industries de CFC	-Pollution de l'atmosphère et de la couche d'ozone ;
-Chasse et braconnage des espèces sauvages.	-Disparition des espèces sauvages ;

Patrimoine naturel algérien	Protection et conservation	B5a
-----------------------------	----------------------------	------------

La protection de l'environnement et de la nature est un fait fondamental de la politique de développement économique et social. Cette stratégie implique un cadre juridique et institutionnel couvrant les principaux aspects d'un environnement sain et équilibré. L'Algérie a adopté pour cela une réglementation (textes, lois, conventions voir annexes) pour appuyer les actions de préservation et de conservation de l'environnement. Au niveau institutionnel : ministère, direction, agence, (annexes) constituent un cadre approprié pour élaborer, orienter et suivre les programmes d'action pour l'environnement.

La conservation des ressources naturelles peut se faire soit par la conservation *ex-situ*, c'est à dire la mise en place d'un réseau fonctionnels de jardins botaniques, banques de gènes, banque de graines soit par la gestion *in-situ* (aires protégées) des écosystèmes de manière à préserver la variabilité génétique des espèces vivantes qui la composent.

La conservation *ex situ* des ressources naturelles biologiques vise à conserver le potentiel génétique des espèces animales et végétales. Pour cela des actions sont réalisées dans ce sens telles que la création d'un laboratoire *in vitro* au niveau du jardin d'Essai du Hamma visant la multiplication des espèces végétales rares , endémiques, menacées de disparition ainsi que les espèces utilitaires (médicinales ,fourragères textiles).



Gazelle dorcas dans le parc national cde Djanet

Patrimoine naturel algérien	Protection et conservation	B5b
------------------------------------	-----------------------------------	------------



Cyprès du tassili dans le parc national de Tamanrasset

Le réseau d'aires protégées a pour but principal de conserver à perpétuité des échantillons des régions naturelles qui renferment des éléments géographique, biologique, océanographique ,archéologique et historique importants en tant que patrimoine national .

L'œuvre de sauvegarde de la nature a été engagée avec courage par l'Algérie. Des mesures législatives ont été prises et ont porté sur la création de 10 parcs nationaux et 04 réserves de chasse.

Nom du Site	Localisation Superficie	Spécificités écologiques
Parc National de Chréa	Blida et Médéa 26587 ha	Forêt cèdre
Parc National de Theniet el had	Tissemsilt 3424 ha	Forêt de cèdre
Parc National de Belezma	Batna 26250 ha	Forêt de cèdre
Parc National du Djurdjura	Bouira et Tizi ousou 18850 ha	Forêt de cèdre et de chêne
Parc National de Gouraya	Bejaia 2080 ha	Garrigue à Chêne kermes
Parc National de Taza	Jijel 38807 ha	Forêt de chêne afares, liège
Parc National de Tlemcen	Tlemcen 8225 ha	Forêt de chêne vert ,et chêne zeenzeen
Parc National d'El Kala	El Kala 760438 ha	Ecosystème forestier, lacustre, marin
office du parc National du Tassili	Illizi 80 000 km2	Cyprès du Tassili, Olivier laperini
office del'Ahaggar OPNH	Tamanrasset 450.000km2	Cyprès du Tassili Olivier de laperine
Réserve Naturelle de Mergheb	M'sila 12.800 ha	Milieu prédilection de la gazelle de cuvier et l'outarde
Réserve Naturelle de la Macta	Mostaganem ,Oran ,mascara .20.000 ha	Intérêt ornithologique
Réserve Naturelle de Beni Saleh	Guelma 2000 ha	Protection cerf de Barbarie
Réserve Naturelle des Babors	Sétif et Bejaia 2300 ha	Singe magot, sitelle kabyle, sapin de Numidie



Méthodologie en éducation à l'environnement

Méthodologie en Education à l'Environnement	Qu'est ce qu'une pédagogie de projet ?	C ₁
---	--	----------------

Le projet :

C'est une action élaborée et conçue par le groupe, réalisée et vécue ensemble, évaluée ensemble.

La pédagogie de projet :

- Laisse à l'appartenant les choix des objectifs de son travail.
 - Favorise l'interdisciplinarité, l'alternance, le travail d'équipe où chacun a sa place.
 - Permet d'imaginer les méthodes à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.
 - Cherche à favoriser
 - le contact
 - la démarche collective
 - la vision large et plurielle
 - la formation dans l'action
 - la non hiérarchie
 - Fait découvrir
 - l'importance du temps
 - l'importance de l'espace
 - Eduque avec attention, sans intention, sans prosélytisme
- Il s'agit d'une dynamique de groupe favorisant le respect de chacun.

L'éducateur

Dans le projet, L'éducateur veille à l'appropriation par chacun de, ce qui permet l'émergence de motivations personnelles : goût de la recherche, de l'expression personnelle, de la participation aux tâches collectives, de l'amélioration, de l'affirmation de soi même.

L'appropriation du projet par chacun des apprenants fait naître l'envie de travailler en commun.

L'éducateur doit miser sur le développement de l'individu dans sa totalité, le solliciter sur le plan :

- Intellectuel
 - Emotionnel
 - Sensoriel
 - Corporel
- faire appel :
- à la créativité, rendre les apprenants capables et responsables.

- Les différences individuelles,
- La complémentarité des apprenants,
- Le respect de la diversité, de la spécificité de chacun, constitue la richesse propre au groupe.

Méthodologie en Education à l'Environnement	Pourquoi une pédagogie de projet ?	C ₂
---	------------------------------------	----------------

L'éducation environnementale permet « d'acquérir les connaissances, les valeurs, les compétences pratiques nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la présentation et à la solution des problèmes de l'environnement et à la gestion de la qualité de l'environnement » « UNESCO 1977 »

Les méthodes utilisées permettent l'acquisition :

Du savoir : Mieux connaître la vie végétale, la vie animale, le milieu de vie, rectifier des erreurs, des préjugés, comprendre les interrelations entre les espèces, les milieux, les équilibres à préserver, découvrir la place essentielle jouée par chaque être vivant.

Du savoir faire : Savoir utiliser des outils, des techniques.

Du savoir être : Acquérir des comportements nouveaux : respect de la vie, de l'environnement dans le quotidien : ne pas massacrer des arbres, apprendre à capturer des bêtes pour les observer, sans les blesser et savoir les replacer dans leur milieu naturel. Savoir résoudre des situations - problèmes en participant aux actions de protection. Savoir la valeur culturelle, sociale, économique des milieux et les valoriser.

C'est cet ensemble qui permettra de former des individus responsables, acteurs de leur environnement, véritable formation citoyenne.

Méthodologie en Education à l'Environnement	Comment faire naître un projet ?	C ₃
---	----------------------------------	----------------

Mise en route du projet :

Spécifique à l'équipe d'encadrement qui va :

- Choisir la méthode de proposition
- Évaluer le contexte (apprenants, thèmes, terrain, temps disponible)
- Faire les démarches nécessaires au démarrage.

Naissance du projet :

Elle comprend :

- « L'immersion » des apprenants dans le réel : par un questionnaire et mise en commun des interrogations.
- L'analyse collective : aboutit à la définition d'une problématique et à la construction ensemble des phases du projet.
- La structuration du projet : avec reformulation par les participants qui ainsi se l'approprient, le clarifient et se répartissent les tâches envisagées.

Il y a donc une proposition puis une décision du groupe.

Méthodologie en Education à l'Environnement	Comment réaliser un projet ?	C ₄
---	------------------------------	----------------

Organisation :

-La mise en route d'un projet nécessite une organisation, décidée en groupe : un calendrier est établi, les tâches sont identifiées, réparties ; chacun est responsable.

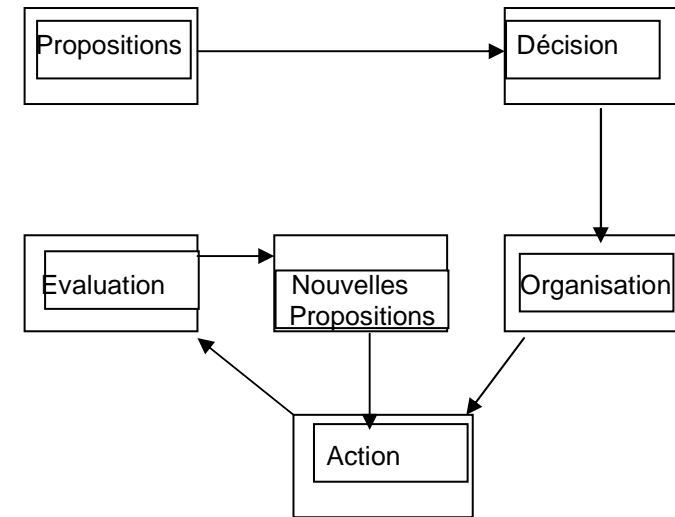
Réalisation :

-Chacun mène à bien sa part dans les actions prévues, réalise les productions envisagées qui valoriseront le projet.

Evaluation permanente :

-Une interrogation permanente permet un ajustement continu.

Lors de ces évaluations, chacun a tout le temps de parler « *pas de bla-bla, des résultats* » Inutile d'y passer des heures : quelques minutes à une demi heure.



Méthodologie en Education à l'Environnement	Comment évaluer un projet ?	C ₅
---	-----------------------------	----------------

Le groupe :

- Analyse la démarche
- Etudie les effets du projet sur les apprenants ; l'encadrement, le milieu : les comportements ont-ils été modifiés ?
- Prévoit les prolongements éventuels du projet.

La dynamique de la pédagogie de projet :

- Permet à tous d'avoir une vision globale de la démarche
- Développe la capacité de remettre en question les méthodes au fur et à mesure
- Permet de prendre conscience qu'il est possible
 - * de résoudre les problèmes
 - * de devenir un acteur responsable de la qualité de l'environnement.

La pédagogie de projet amène nécessairement tous les participants à se confronter avec l'inconnu.

Le projet a une forme évolutive, mouvante, modifiable : il est facteur de **créativité**.

Le savoir est relatif : **chacun est formateur pour un autre** ; le savoir est un moyen, non une fin en soi.

Les rapports ne peuvent être hiérarchisés. La **confiance** est une garantie de la réussite.

La réussite du projet se reconnaît :

- A l'achèvement du travail
- A la réalisation des objectifs
- Au bon niveau de satisfaction des participants, du public
- Aux retombées positives sur l'environnement.



L'éducation à l'environnement en action

L' Education à l'Environnement en action :exemples	Préhistoire ,histoire et culture	D 1
---	---	------------

Objectifs

- Agir pour le patrimoine
- Connaître le passé
- Mieux vivre le présent
- Prévoir l'avenir
- Préserver les témoins de l'histoire de la terre et de la vie

Favoriser la connaissance scientifique

Permettre à tous d'avoir accès aux richesses du patrimoine naturel

Participer au développement économique local

Sensibilisation : Préparer les jeunes à la découverte de la sortie : préciser par une carte les terrains géologiques visités, présenter quelques fossiles.

Réalisation : Sur le terrain, découverte par exemple des orthocères du Dévonien à 30 km de Béni- Abbès. Un géologue commente la découverte, précise les âges rencontrés, explique la richesse particulière de cette muraille de Chine (dessins et photos des fossiles, par les jeunes)

Valorisation : la vie de l'Oasis à l'époque du Dévonien est esquissée à partir des fossiles à l'aide de dessins par ex, une exposition photos est réalisée.

Evaluation : Par un questionnaire auprès des jeunes, auprès des participants à l'exposition.

L' Education à l'Environnement en action : exemples	Eau	D 2
--	------------	------------

Sensibilisation :

Ce thème a été choisi par un club du quartier d'El Biar « Amitié sans frontières » comme thème d'année pendant une des années où l'eau fut rare à Alger.

Le thème a été proposé, en début d'année, à partir d'un jeu permettant de se connaître, chacun devant dire où il était né et localiser ce lieu sur une carte. Les lieux de naissances faisaient apparaître de nombreux noms de sources (Aïn..) ou de puits (El Biar, Bir Mourad Raïs) et se situaient très souvent le long d'oueds. L'eau est nécessaire à la vie et les habitants se regroupent autour de l'eau.

Réalisation :

Le petit groupe qui s'adonnait aux activités de dessin a cherché à dessiner toutes les formes de l'eau : source, puits, rivière, oued, lac, barrage, mer, les plantes qui vivaient de cette eau, celles qui savaient s'adapter à un manque d'eau, les animaux qui vivaient dans l'eau, près de l'eau ou qui pouvaient se passer d'eau, les sources de pollution de cette eau, les économies possibles de cette eau, ses gaspillages. Finalement, un grand jeu de l'eau sous forme de jeu de l'oie a été réalisé (voir photo 1) avec des pions en formes de gouttes d'eau.

Le petit groupe qui réalisait le journal imagina l'histoire de deux gouttes d'eau, la rédigea, l'illustra (voir photo2 et texte en annexe)

L'atelier « travaux manuels »réalisa en plâtre les habitants de l'eau tels que grenouilles et nénuphars.

Le petit groupe de théâtre composa et joua une petite pièce sur « l'Eau, Source de vie ».

Valorisation :

Il n'y a pas eu de cours dogmatiques sur l'eau mais une recherche active des jeunes (10-15 ans) autour du thème en fonction de leurs préférences, de leurs activités habituelles. Leurs réalisations ont été valorisées par la diffusion du journal et la participation à une exposition de la semaine de l'Environnement où ils ont pu partager leur acquis avec d'autres jeunes et avec les adultes grâce à leur pièce de théâtre et à leur jeu de l'Eau géant.

Evaluation :

Par un questionnaire auprès des jeunes et auprès des participants à l'exposition.



Oued d'Ihrir dans le parc national de Djanet

L' Education à l'Environnement en action : exemples	Flore	D₃
--	--------------	----------------------

Sensibilisation :

- Définir ce qu'est une fleur, un fruit, une graine.
- Utiliser pour cela quelques fleurs et apprendre à les décrire et présenter les familles.
- Effectuer aussi un travail de recherche autour de l'alimentation : où sont les fruits ? les graines ? ne pas oublier les légumes.
- Mettre à germer différentes graines et observer leur devenir.
- Présenter le lieu de la sortie, l'itinéraire suivi sur une carte.
- Prévoir journaux, sachets, crayons, carnet...

Réalisation : (exploration sur terrain)

- Chercher sur le terrain avec des chercheurs, des ingénieurs de la protection de l'environnement, des nomades.
- Par exemple à Béni Abbès avec des chercheurs et des nomades de l'oasis, découverte dans la même journée de biotopes différents : erg, oued, reg, djebel.
- Lors des observations, deux points forts sont mis en valeur :
 - Les adaptations à la sécheresse de ces plantes c'est à dire leurs stratégies secrètes,
 - Leur utilisation par les habitants comme médicaments (plantes médicinales)

Valorisation :

- Apprentissage de la détermination des plantes et utilisation de la flore de Ozenda.
- Réalisation d'un herbier.
- La découverte des différentes plantes à reconnaître, les plantes étant classées par familles (photo).
- Réalisation d'un jeu de 7 familles concernant les 7 familles de plantes les plus rencontrées.

Enquête dans l'oasis auprès des anciens sur les plantes médicinales et leur mode d'utilisation.

Évaluation :

- Par présentation en groupe



Santolina chamaecyparissus

L' Education à l'Environnement en action : exemples	Faune Sur les traces des animaux ?	D₄ a
--	---	------------------------

Sensibilisation :

A l'aide des diapos, présentation du site, des animaux qui y vivent : comment les découvrir ?

Susciter les questions auxquelles la sortie permettra de répondre.

Réalisation : Sortie sur terrain**Qui est passé par ici ?**

- Observation des traces
- Moulage avec un plâtre (annexe)

Qui a mangé ceci ?

- Cônes de pin, glands, mangés par, jeunes rameaux, graines rongées par

Qui a laissé cela ?

On appelle « laissées » les excréments abandonnés par

Voici des crottes de

Voici des « fientes » les excréments d'oiseaux

Voici des « pelotes » de rapaces : elles sont assez grosses de 8 à 10 cm de longueur , de couleur noirâtre ou grisâtre, elles sont constituées de restes de proies non digérées (poils, plumes, os et parties sclérotinisées des insectes) sous forme de boulettes recrachées par le bec.

- Les observer
- Les dessiner ou photographier
- Noter le lieu

Qui habite là ?

Terriers

Trou de renard

Valorisation :

Compte rendu de la sortie (photos, dessins, observations, essai de chaînes alimentaires : qui mange qui....) présenté dans un journal ou dans une exposition.

Évaluation :

Par un questionnaire auprès des jeunes auprès des participants à l'exposition ou des lecteurs du journal.

L' Education à l'Environnement en action : exemples	Elevage du ver à soie	D₄ b
--	------------------------------	------------------------

Point de départ

Les oeufs ou « graines » sont très petits (1mm de diamètre) et ronds.

L'éclosion des oeufs doit coïncider avec la pousse des feuilles du mûrier, seul aliment des vers à soie.

Ils doivent subir au moins pendant 3 mois l'action du froid à une température de 5 - 6° C

(ne pas dépasser six mois).

Éclosion

Lorsque les œufs sont remis à une température ambiante, 12 à 14 jours plus tard on assiste à l'éclosion des larves petites et noires de 3 mm : de jeunes feuilles de mûrier doivent être disponibles aussitôt.

Croissance

Une simple boîte en carton (ex couvercle des boîtes de 5 rames de papier) suffit.

En 4 à 5 semaines, le ver à soie multiplie par dix milles, son poids initial et grandit pour atteindre 6 à 8 cm, Pour cela, le ver doit changer de peau, subir une mue :

la 1^{ère} vers 4-5 jours

2^{ème} vers le 11^{ème} jour

3^{ème} vers le 17^{ème} jour

4^{ème} vers le 25^{ème} jour

Cette période de croissance demande beaucoup de soins :

- Température de 24 à 20° c
- Enlever tout ver anormal (risque de maladie)
- Changer la litière : pour cela tendre un filet sur lequel sont disposées les feuilles fraîches de mûrier au dessus des vers ; ceux ci grimpent sur les feuilles et on peut nettoyer au dessous.
- La nourriture exclusive est la feuille de mûrier fraîche et sèche (ne pas stocker les feuilles plus de 24h au frigidaire)

L' Education à l'Environnement en action : exemples	Elevage de ver à soie	D_{4b}
--	------------------------------	-----------------------

Le cocon

Vers le 30° jour l'appétit ralentit, les vers cherchent à grimper : il faut placer des rameaux de bruyère en forme d'arceaux, l'animal grimpe, choisit l'endroit où il veut se fixer, s'arrime avec des fils de soie attachés en plusieurs points. Le ver tisse le cocon en tournant sur lui même.

En 2,3 jours, le ver « bave » 800 à 1500 m de fil de soie formé de 2 brins, accolés. Une fois terminé, le cocon est composé d'une trentaine de couches de fil.

La soie est le seul fil continu fourni par la nature, elle est le produit des déchets de l'alimentation azotée et élaborée par 2 glandes formées de 3 parties :

- 1 - produisant la fibroïne, principal constituant.
- 2- produisant les sérícines ou grès qui enrobent la fibroïne.
- 3- partie très fine le fileur.

Dans le cocon, la chenille se transforme en chrysalide au bout de trois jours. Après métamorphose, 3 semaines plus tard elle donne le papillon.

Le papillon brisera la chrysalide puis écartera les fils du cocon pour sortir. La sortie du bombyx du mûrier se fait entre 6 et 9h du matin. C'est 1 papillon nocturne d'un blanc grisâtre.

Dès leur sortie, mâles et femelles s'accouplent pendant plusieurs heures. La femelle a l'abdomen plein d'œufs prêts à être fécondés. Ces œufs deviennent gris au bout de quelques jours.

Le papillon vit une semaine après accouplement : il ne vole pas, trop lourd pour de trop petites ailes. Il ne boit ni ne mange : son tube digestif est atrophie.

Activités possibles

Chaque enfant peut prendre en charge une boîte d'élevage et réaliser les observations :

Comment se nourrissent ces vers ?

Comment il grandissent ?

Comment il respirent ?

Comment tissent -ils le cocon ?

Le cocon, ébouillanté les premiers jours, peut être déroulé en fil de soie

Le nymphe peut être observée dans le cocon coupé en deux.

La sortie du papillon du cocon non détruit.

L'accouplement.

La ponte.

L' Education à l'Environnement en action : exemples	Comment préparer une sortie ?	D₅
--	--------------------------------------	----------------------

Avant

- Reconnaître le terrain à l'avance
- Estimer les risques
- Se renseigner auprès de la météo
- Organiser avec du bon sens avec les animateurs:

- Liste du matériel à prévoir : matériel collectif
matériel d'observation , eau
prévoir la trousse de pharmacie

- Liste des inscrits, autorisations paternelles- assurances
- Etablir le programme : objectifs - programme - heure de retour
- Informer les participants
- Prévoir une procédure de secours

Pendant

Rester à l'écoute de son groupe .Stimuler les observations par petits groupes, provoquer les interrogations.

Veiller à ne pas détruire le biotope.

Laisser le lieu sans déchets.

Après

Le compte rendu de la sortie peut se faire par petites équipes, il peut être écrit pour un journal, présenté en exposition, mime etc ...

L' Education à l'Environnement en action : exemples	Comment travailler en atelier ?	D₆
--	--	----------------------

Recyclage des déchets

Phase de sensibilisation

Arpenter un petit bois ou une rue et ramasser ce qui y traîne puis le trier avec les jeunes et voir ce qui peut être réalisé avec (bricolage, jouet, etc)
 Vider une poubelle reconstituée par vos soins contenant des déchets (propres) variés et faire un tri avec les jeunes entre ce qui peut être recyclé, ce qui est biodégradable, etc. ...

Visiter une usine à papier ou visiter le jardin d'Essai et ses arbres, un jardin, une réserve naturelle avec ses arbres...



Tri de déchets au niveau d'une décharge

Réalisation

Fabrication :

- de jouets (voir club Béni- Abbès)
- de marionnettes à partir du matériel récupéré (fiche) et monter un spectacle avec (photo du club d'El Biar)

Activité ludique

Sur le tri des poubelles avec des mini-bennes

Sur les filières de récupération du verre, des déchets verts, du plastique, du papier sous forme de jeux de cartes ou de loto des matières (Document Réseau Ecole et Nature) « Rouletaboule »

Fabrication de papier recyclé (fiche APBG)

Et réalisation, avec ce papier, de papier à lettres recyclé ou de cartes décorées.

Organiser le tri des déchets

A l'école, au club



Irrigation d'une parcelle de culture

L' Education à l'Environnement en action : exemples	Comment innover ?	D₇
--	--------------------------	----------------------

L'eau en zones arides

Club de Biologie de Béni-Abbès
Projet ANDRU (PNR) N° AU1 97 07

Sensibilisation (Naissance du projet)

Recherche et découverte par les enfants (12-16 ans) de l'histoire de la source de Béni-Abbès ,des foggaras (photo), des modes d'irrigation de la palmeraie présentés sous forme de maquette au musée du collège.

Réalisation (mise en œuvre du projet)

1ère année :

Maquette de lagunage biologique

Diaporama sur les problèmes de l'eau

Participation active à deux tables rondes «Eau et Santé », «Eau et désertification » ouvertes à tout le public de l'oasis et animées l'une par l'équipe médicale « prévention et santé » l'autre par la Direction générale de l'Environnement.

2ème année :

Enquête sur l'eau menée par les enfants auprès de 1000 familles dans 02 oasis (Béni- Abbés et El Ouata) : origine de l'eau potable ? Gaspillage ? Nombre de robinets ? Devenir des eaux usées ? Présence d'un réservoir ? Surface du jardin et source d'irrigation de celui-ci ?

3ème année :

- Réalisation des plans d'un lagunage expérimental avec l'aide de l'ingénieur hydraulicien de l'oasis
- Participation à l'aménagement de ce lagunage (les bassins étant creusés par la pelleteuse de la commune)
- Participation à l'entretien de ce lagunage et prélèvement régulier de l'eau pour analyses.

Evaluation : Tout au long des activités

L' Education à l'Environnement en action : exemples	Comment informer et communiquer ?	D₈
--	--	----------------------

Classes vertes et caravanes vertes en Oasis

Expérience du club de biologie de Béni-Abbès ANDRU, Projet (PNR) N°19707

Lorsqu'un club vert a déjà une certaine expérience, il peut organiser quelques jours d'activité environnementale pour son oasis. Les activités concernent les enfants d'abord mais à travers eux tous les habitants de l'oasis. Une telle activité doit être préparée avec l'ensemble des associations. Exemple du déroulement d'une classe verte à Béni-Abbès (1-3 Avril 96)

1^{er} Jour : Diaporama inaugural présenté par les enfants. Ouverture de l'exposition. Ici il y avait : celle du club de biologie, celle des différentes associations, celle de l'Unicef et de l'ONU
Match amical entre les deux collèges.
Table ronde ouverte à tous sur l'eau et la santé.

2^{ème} Jour : Concours de dessin avec remise de cadeaux
Visite du musée du collège réalisé par les enfants du club
Table ronde « Eau et désertification »

3^{ème} Jour : Sortie sur le terrain du club de biologie avec les chercheurs, soirée festive et remise des prix.

Les caravanes vertes sont des expositions ou des diaporamas réalisées par les enfants dans d'autres oasis voisines pour partager ensemble le message.

Internet permet de faire connaître ses réalisations, de partager les difficultés rencontrées, de valoriser les acquis.

NB : Chaque journée mondiale à thème (eau, arbre, enfants, etc. ..) peut être l'occasion de manifestations .



Visite guidée d'un écomusée

L' Education à l'Environnement en action : exemples	Visite de musée	D₉
--	------------------------	----------------------

But : faire découvrir aux enfants leur patrimoine (musée du Bardo).
 Les sensibiliser à l'environnement (musée de Béni-Abbès)
 A la préhistoire (musée d'El Goléa)

Sensibilisation :

L'équipe d'animation fait une visite préalable et voit ce qui sera retenu pour le groupe au cours de la visite.
 Un petit questionnaire sous forme de jeu est préparé et proposé aux enfants : il s'agit d'éveiller leur curiosité.

Réalisation :

Lors de la visite, organiser de petits groupes, laisser les enfants prendre des notes, y poser des questions à l'animateur du musée.

Valorisation :

- Les enfants présentent leur sortie à d'autres enfants (exposés ou exposition ou articles de journal).
- Questionnaire bilan sur la visite.

*

Bibliographie

Bibliographie

Pour en savoir plus :

- Office national des forêts et association CLAPAS : 1999 ; Dossier, espace forestier pédagogique de la Gravenne de Mont Pezat .
- Ecole et Nature 1998 Charte : Philosophie, finalités, objectifs, Encre verte, numéro spécial 23p
- FRAPNA 1998 - la sécurité des animations nature : ça se prépare, livret de terrain 56p
- GIORDAN André, SOUCHON Christian : 1992 : une éducation pour l'environnement CDDP de Nice et Z'édicions -232p
- MATZ PATRICK, MARSEILLE REYNALD, Fichier jeux et activités nature, Ed les francas collection viens jouer. 51p
- Réseau Ecole et Nature 1997 -Guide pratique .Monter son projet d'éducation à l'environnement -Imprimerie OFFSET 2000 -331 p
- Réseau Ecole et Nature 1996- Eduquer à l'environnement par la pédagogie de projet : un chemin d'émancipation -L'Harmattan 191p
- ZIACA YOLANDE- 2000 :Environmental education for the 21st century: issues and perspectives for a permanent forum .Ed Ziaka f ph 215 p

REVUES :

- Education relative à l'environnement : regards, recherches réflexions Université du Québec à Montréal
- L'Encre verte. Réseau école et nature Montpellier.
- Annuaire de l'environnement de l'Algérie 2000
- Eds Symbiose- communication- Environnement ANEP. 163 P + CD
- Biodiversité africaine - 1993 - Fondement pour l'avenir, programme d'appui à la biodiversité
- La biodiversité enjeu planétaire - 1993 - préserver notre patrimoine génétique, Michel Chauvet , Louis Olivier Eds , sang de la terre .
- Conservation de la nature en Algérie, ANN- 1994 – bilan et perspectives
- Zones humides en Algérie –1991- ANN.
- Rapport sur l'état de l'environnement – 1998 – DGE (Algérie)

ANNEYES
ANNEXES

Législation et réglementation :

- La conservation du patrimoine naturel est un concept relativement récent .Il est né en Algérie avec la loi de l'environnement de 1983. Il s'est ensuite développé avec les séries de textes d 'application. De ce fait, il y a eu :
- Décret n°83-509 du 20 août 1983, relatif aux espèces animales non domestiques protégées ;
- Décret n°93-285 23 novembre 1993, fixant la liste des espèces végétales non cultivées protégées ;
- Arrêté du 17 janvier 1995, complétant la liste des espèces animales non domestiques protégées ;
- Décret n°95-252 du 26 août 1995 complétant la liste des espèces végétales non cultivées protégées ;
- Décret exécutif n°95.321 du 18 octobre 1995, fixant les conditions et les modalités de délivrance d'autorisation pour l'ouverture d'établissement détenant des animaux non domestiques ;
- Décret exécutif n°95.322 du 18 octobre 1995 fixant les conditions et les modalités de capture d'animaux non domestiques et de leur utilisation à des fins de recherche scientifique ;
- Décret exécutif n°95.429 du 16 décembre 1995, fixant les conditions et les modalités de délivrance d'autorisation pour la production , la détention, la cession , l'utilisation, le transport, l'importation et l'exploitation des espèces non cultivées ;
- Convention de Londres sur la prévention de la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures (1963) ;
- Décret N° 63-344 du 11/03/1963 portant adhésion de loi République Algérienne démocratique et populaire à la convention internationale pour la prévention des eaux de mer par les hydrocarbures ;
- Décret N° 63-345 du 11/03/1963 portant adhésion de la République Algérienne démocratique et populaire aux différentes conventions internationales pour la sauvegarde de la vie humaine en mer ;
- Ordonnance n° 72-17 du 07/06/1972 portant ratification de la convention internationale sur la responsabilité civile pour les dommages dû à la population par les hydrocarbures ;
- Décret N° 81-02 du 17/01/1981 portant ratification du protocole relatif à la préservation de la pollution de la Méditerranée par les opérateurs d'immersion effectuées par les navires aéronefs ;
- Décret N° 81-03 du 17/01/1981 portant ratification du protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution Méditerranée par les hydrocarbures et autres substances en cas de situation critique ;
- Décret N° 83-458 du 23/07/83 portant le statut type des parcs nationaux ;

- Décret N° 81-580 du 22/10/83 portant obligation de signalement aux capitaines de navires transportant des marchandises dangereuses toxiques polluantes en cas d'événement en mer ;
- Décret N° 84-378 du 16/12/84 fixant les conditions de nettoyage d'enlèvement et du traitement des déchets solides urbaines ;
- Décret N° 85-282 relatif à la prévention des risques de catastrophes ;
- Décret N° 87-182 du 18/07/1987 relatif aux huiles à base de PCB , aux équipements qui en contiennent et aux matériaux contaminés par les PCB ;
- Décret N° 88-227 du 05/11/1988 portant attribution, organisation et fonctionnement des corps d'inspecteurs chargés de la protection de l'environnement ;
- Décret N° 88-228 du 05/11/1988 définissant les conditions procédures et modalités d'immersion de déchets susceptible de polluer la mer, effectuées par les navires ou aéronefs ;
- Décret N° 90-78 du 27/02/1990 relatifs aux études d'impact sur l'environnement ;
- Décret N° 93-160 juillet 1993 réglementant les rejets d'effluents liquides industriels ;
- Décret N° 93-161 juillet 1993 réglementant le déversement des huiles et lubrifiants dans le milieu naturel ;
- Décret N° 93-163 du 10/07/93 portant institution d'un inventaire du degré de pollution des eaux superficielles;
- Décret N° 93-164 du 10/07/93 définissant la qualité requise des eaux de baignade;
- Décret N° 93-165 du 10/07/93 réglementant les émissions atmosphériques de fumée, gaz, poussières, odeurs et particules solides des installations fixes ;
- Décret N° 93-183 du 27/07/93 portant création, mission et fonctionnement des services extérieurs de l'administration de l'environnement;
- Décret N° 93-183 du 27/07/93 réglementant l'émission des bruits ;
- Décret N° 93-183 du 27/07/93 portant signature et ratification du protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone et ses amendements de Londres.
- Arrête ministériel n° 116 du 27/12/1993 portant création de la commission nationale ozone ;
- Arrête ministériel n° 02 du 09/01/1994 portant création de la commission nationale d'environnement et du développement durable.

Conventions internationales auxquelles l'Algérie à adhéré :

- Convention de l'UNESCO 1973 sur la protection du patrimoine mondiale culturel et naturel ;
- Convention de Londres 1963 sur la prévention de la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures ;
- Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution dite convention de Barcelone 1980 ;
- Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique 1982 ;
- Protocole relatif aux aires spécialement protégées de la Méditerranée 1985 ;
- Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitat de la sauvagine dite convention de RAMSAR 1982 ;
- Convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles dite convention d'Alger 1982 ;
- Convention sur le commerce internationale des espèces de faune et de la flore sauvages menacées d'extinction dite convention de Washington 1988 ;
- Convention internationale pour la protection de la pollution par les navires dite convention MARPOL 1988 ;
- Convention internationale pour la protection de la couche d'ozone dite protocole de Montréal 1990 ;
- Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone du décret présidentiel 92-354;
- Convention de Rio sur la biodiversité (13/06/1992) ;
- Convention des Nations Unis sur la lutte contre la désertification (17 juin 1994) .

Adresses utiles :

Organismes nationaux :

- Agence nationale pour la conservation de la nature (ANN) BP 115 Jardin d'essai du Hamma Alger.
- Direction Générale des forêts (DGF) Ben Aknoun , Alger .
- Direction Générale de l'environnement (DGE) Hydra. Alger .
- Institut national pour la recherche forestière (INRF) Baïnem Alger.
- Institut national pour la recherche en éducation (INRE) El Achour Alger.
- Ministère de la Jeunesse et des Sports : Place du 1^{er} Mai Sidi M'hamed Alger
- Ministère de l'Education Nationale : avenue Mahmoud Boudjatit Kouba
- Ministère de l'Agriculture : Boulevard Amirouche Alger
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique : chemin Doudou Mokhtar Ben Aknoun ,
- Ministère de l'intérieur ; Palais du Gouvernement, Alger.
- Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire : Chemin des quatre canons Alger.

Organismes internationaux :

- Union Mondiale pour la Conservation de la Nature, UICN : 28 rue Mauverney CH –1196 Gland Switzerland
- Programme des Nations Unis pour le Développement, PNUD : New York, NY 10017, Etats- Unis d'Amérique
- Programme des Nations Unis pour l'Environnement, PNUE : Service de FEM / PNUE Nairobi, Kenya
- Fond Mondiale pour la Nature WWF : Avenue du Mont Blanc CH-1196 Gland Suisse
- Fond Mondial pour l'Environnement FEM : 1818 H street Nn Washington, DC 20433 , Etats- Unis d'Amérique
- Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture des Nations Unies (FAO) : Viale delle Terme du Caracalla 00100 Rome Italy
- Organisation des Nations Unies pour l'Education scientifique et culturel (UNESCO) : 7 Place de Fontenoy 75352 Paris 0,7 SP, France .
- Global Environment Facility GEF : 1818 Street, NW Washington , DC 20433 USA.

Conférences internationales Environnement et société : Education et sensibilisation du public à la viabilité

Thessalonique, 8-12 décembre 1997

Déclaration de Thessalonique

1-Nous participants appartenant à des organisations gouvernementales, intergouvernementales et non gouvernementales (ONG) et à la société civile en général, venus de 83 pays assister à la conférence internationale, Environnement et société : Education et sensibilisation du public à la viabilité, organisée à Thessalonique par l'UNESCO et le Gouvernement grec, du 8 au 12 décembre 1997, adoptons à l'unanimité la Déclaration suivante :

Nous prenons note de ce que

2- Les recommandations et plans d'action du Colloque international sur l'éducation relative à l'environnement (Belgrade, 1975), de la Conférence intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement (Tbilisi, 1977), du Congrès international UNESCO – PNUE sur l'éducation et la formation relative à l'environnement (Moscou, 1987) et du Congrès mondial sur l'éducation et la communication en environnement et en développement (Toronto, 1992) demeurent actuels et n'ont pas encore été explorés à fond ;

3- cinq ans après la tenue à Rio du Sommet « Planète Terre », les progrès accomplis demeurent insuffisants, ainsi que l'a constaté la communauté internationale ;

4-La conférence de Thessalonique a bénéficié des travaux de nombreuses réunions nationales, régionales et internationales organisées en 1997, entre autres en Inde, en Thaïlande, au Canada, au Mexique, à Cuba, au Brésil, en Grèce et dans la région méditerranéenne ;

5- Les grandes conférences des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio, 1992), les droits de l'homme (Vienne, 1993), la population et le développement (le Caire, 1994), le développement social (Copenhague, 1995), les femmes (Beijing, 1995) et les établissements humains (Istanbul, 1996) ainsi que la dix-neuvième session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations Unies (1997) ont développé, enrichi et renforcé la vision de l'éducation et de la sensibilisation du public. Les plans d'action de ces conférences et le programme de travail spécial adopté en 1996 par la commission du développement durable des Nations Unies doivent être mis en œuvre par les pouvoirs publics, la société civile incluant les organisations non gouvernementales, la jeunesse, les entreprises et la communauté éducative), le système des Nations Unies et d'autres organisations internationales .

Nous réaffirmons

6-que pour réaliser l'objectif de viabilité, un immense travail de coordination et d'intégration des efforts est nécessaire dans un certain nombre de secteurs clés, de même qu'une modification rapide et radicale des comportements et des modes de vie, incluant une évolution des modes de production et de consommation, il est indispensable à cet effet de reconnaître qu'une éducation et une sensibilisation du public approprié constitue un des piliers de l'action en faveur de la viabilité, aux côtés de la législation, de l'économie et de la technologie ;

7- que la pauvreté rend difficile l'accès à l'éducation et aux autres services sociaux et favorise l'accroissement de la population et la dégradation de l'environnement, réduire la pauvreté est donc un objectif essentiel et une condition sine qua non de la viabilité ;

8- qu'un processus d'apprentissage collectif, la constitution de partenariats, une participation sur un pied d'égalité et un dialogue permanent entre les pouvoirs publics, les collectivités locales, les milieux universitaires, les consommateurs, les ONG, les médias et autres protagonistes sont indispensables pour élever la conscience, rechercher des solutions de rechange et modifier les comportements et les modes de vie, y compris les habitudes de production et de consommation, dans le sens de la viabilité ;

9- que l'éducation est un moyen indispensable de faire en sorte que chaque femme et chaque homme dans le monde puisse maîtriser son destin, exercer son choix et ses responsabilités, apprendre tout au long de la vie, sans frontières, qu'elles soient géographiques, politiques, culturelles, religieuses, linguistiques ou sexuelles ;

10- que la réorientation de l'éducation tout entière dans le sens de la viabilité, concerne tous les niveaux de l'éducation formelle, non formelle et informelle dans tous les pays. La notion de viabilité embrasse les questions non seulement d'environnement, mais aussi de pauvreté, de population, de santé, de sécurité alimentaire, de démocratie, des droits de l'être humain et de paix. La viabilité est en, dernière analyse, un impératif éthique et moral et qui implique le respect de la diversité culturelle et du savoir traditionnel ;

11- que l'éducation à l'environnement, telle que définie dans le cadre des recommandations de Tbilisi et telle qu'elle a évolué depuis, abordant toute la gamme des questions mondiales évoquées dans Action 21 et lors des grandes conférences des Nations Unies, a également été traitée sous l'angle de l'éducation à la viabilité. D'où la possibilité aussi de faire référence à l'éducation à l'environnement et à la viabilité ;

12- que tous les domaines d'étude, y compris les sciences sociales et humaines doivent traiter des questions relatives à l'environnement et au développement durable, la question de la viabilité doit être abordée selon une approche holistique, interdisciplinaire, ou les différentes disciplines ou institutions se mêlent, tout en conservant chacune son identité propre ;

13- que, si le contenu et le cadre d'action fondamentaux de l'éducation à l'environnement et à la viabilité sont largement en place, la traduction de ces paramètres en action devra tenir compte du contexte local, régional ou national. A l'effort de réorientation de l'éducation tout entière, préconisé dans le chapitre 36 d'Action 21, doivent participer non seulement la communauté éducative, mais aussi les gouvernements, les institutions financières et tous les autres protagonistes concernés ;

Nous recommandons :

14- que les gouvernements et les dirigeants de par le monde honorent les engagements déjà pris lors de la série de conférences des Nations Unies et donnent à l'éducation les moyens nécessaires pour assumer son rôle s'agissant d'œuvrer pour un avenir viable ;

15- que les plans d'action pour l'éducation formelle à l'environnement et à la viabilité, comportant des objectifs concrets, ainsi que des stratégies pour l'éducation non formelle et informelle soient élaborés aux niveaux national et local. Que l'éducation fasse partie intégrante des initiatives locales s'inscrivant dans le cadre d' Action 21.

16- que les conseils nationaux pour le développement durable et autres organismes compétents confèrent aux activités d'éducation, de sensibilisation du public et de formation un rôle central dans l'action à mener, tout en assurant une meilleure coordination entre les autres ministères et autres éléments concernés, y compris les principaux groupes ;

17- que les gouvernements et les institutions financières nationales, régionales, et internationales, ainsi que le secteur de la production soient encouragés à mobiliser des ressources supplémentaires et à investir d'avantage dans l'éducation et la sensibilisation du public, que la création de fonds spéciaux pour l'éducation au développement durable soit envisagé comme un moyen concret de susciter un plus grand soutien d'accroire la visibilité ;

18- que tous les protagonistes réinvestissent dans le renforcement des programmes de l'éducation, d'information de sensibilisation du public et de formation en matière d'environnement une part des économies dégagées du processus de « verdissement » ;

19- que la communauté scientifique veille activement à ce que le contenu des programmes d'éducation et de sensibilisation du public repose sur des informations exactes et à jour ;

20- que les médias soient sensibilisés et invités à mobiliser leur savoir faire et leurs canaux de distribution pour diffuser les messages clés tout en aidant à traduire la complexité des questions en termes clairs et intelligibles pour le public. Que le potentiel de nouveaux systèmes d'information soit pleinement exploité, de manière judicieuse ;

21- que les écoles soient encouragées à adapter leurs programmes d'étude aux exigences d'un avenir viable et bénéficient d'un soutien à cet effet ;

22- que les organisations non gouvernementales bénéficient d'un soutien financier et institutionnel suffisant pour pouvoir mobiliser davantage les citoyens autour des questions d'environnement et de viabilité, à l'intérieur des communautés et au niveau national, régional et international ;

23- que tous les protagonistes- gouvernements, groupes principaux, communauté éducative, système des Nations Unies et autres organisations internationales, les institutions financières et internationales en particulier- contribuent à la mise en œuvre du chapitre 36 d'Action 21, et notamment du programme de travail sur l'éducation, la sensibilisation du public et la formation adopté par la commission du développement durable des Nations Unis ;

24- que l'accent soit mis en particulier sur le renforcement et finalement la réorientation des programmes de formation des enseignants ainsi que le recensement de la diffusion de pratiques novatrices. Qu'un soutien soit fourni à la recherche concernant les méthodes d'enseignement interdisciplinaires et l'évaluation de l'impact de programmes éducatifs pertinents ;

25- que le systèmes des Nations Unies, notamment l'UNESCO et le PNUE, en coopération avec les ONG internationales, les groupes principaux et tout ceux qui oeuvrent en faveur de la viabilité, continuent d'accorder la priorité aux activités d'éducation, de sensibilisation du public et de formation, en particulier au niveau national et local ;

26- qu'un prix international Thessalonique, placé sous les auspices de l'UNESCO, soit décerné tous les deux ans à des projets éducatifs exemplaires en matière d'environnement et de viabilité ;

27- qu'une référence internationale soit organisée dans dix ans, en 2007, pour faire le point de la mise en œuvre et des progrès du processus éducatif suggéré.

Nous remercions

28- le gouvernement grec de s'être uni à l'UNESCO pour organiser la conférence internationale à Thessalonique.

Nous demandons

29- au gouvernement grec de communiquer les résultats de cette conférence à la commission du développement durable, à sa sixième session en avril 1998.

UNE EDUCATION A LA CITOYENNETÉ

Développer de nouveaux comportements

Outre une modification du raisonnement scientifique, l'Education à l'Environnement doit développer de nouveaux comportements accompagnés d'une prise de conscience de la responsabilité de chacun, à terme, elle doit déboucher sur un engagement dans l'action. Faire cesser l'indifférence des gens envers la nature, leur permettre de s'approprier leur environnement dans l'espace et dans le temps, de nouer une relation directe au monde ; c'est à dire établir leur propre identité. Cette conscience identitaire permet de construire l'écocitoyenneté, cette citoyenneté reposant sur la responsabilité et la solidarité, valeurs toutes deux associées à la liberté pour laquelle l'autonomie est laissée à l'individu et au groupe. A chacun de s'informer et de participer en individu responsable, encore faut il que chacun ait la possibilité de participer activement à la prise de décisions concernant l'environnement dans lequel il vit. Quant à la solidarité dans l'espace avec les pays du sud et dans le temps avec les générations futures, elle est nécessaire car « *les problèmes posés sont si nouveaux et d'une telle ampleur qu'ils ne pourront être résolus sans un effort dans la remise en cause des comportements les plus profondément ancrés* » (A..Jacquard) A la notion longtemps admise d'un univers infini, a succédé l'idée de « *finitude* », l'image d'une planète Terre-vaisseau spatial : limites de l'espace, limites des ressources non renouvelables, limites de la capacité de la planète à supporter les risques de nos actes .

Mettre en place les conditions d'un projet de société pour le XXI siècle

L'imbrication de l'Education à l'environnement et au développement réunit les conditions d'un projet de société reposant sur plus de solidarité, de tolérance, d'autonomie, de responsabilité. La réalisation de ce projet de société passe par trois types d'objectifs :

- Les objectifs comportement vont vers un éveil au monde et aux autres, vers une plus grande créativité, la reconnaissance des notions d'identité, altérité ;

- Les objectifs méthodologiques visent à associer des approches diversifiées de l'environnement, à centrer sur la résolution de problèmes de l'action ;
- Les objectifs notionnels concourent à une bonne connaissance des concepts et des faits, ce qui constitue une aide à la prise de décision.

L'EE doit amener à la compréhension des systèmes de valeur qui sous-tendent et la recherche de valeur mieux adaptées à un développement durable . Ainsi, intégrer la responsabilité envers les générations futures dans les décisions d'aujourd'hui est un choix éthique, F.Ewald évoque, à ce propos, une démocratie de l'expertise : *« l'environnement désigne un espace de débat sur les valeurs, où se trouve poser la question de la valeur des valeurs qui président à nos sociétés. L'institution politique de l'environnement est l'institution d'un tel espace comme espace du débat démocratique ».*

- **Vivre en harmonie avec la planète Terre**

L'environnement est avant tout un immense questionnement que la société se pose à elle-même et à l'ensemble de la société scientifique. A travers la dichotomie culture-nature, l'homme occidental se situe hors de son origine naturelle et se place dans une position de supériorité pour s'arroger des droits sur la nature. Nous établissons, gérons et appliquons ces droits jusqu'à la destruction complète d'espèces. Aujourd'hui, cette attitude devrait se modifier grâce à l'écocitoyenneté, dans laquelle l'EE conduit à une société fondée sur le respect des hommes et de leur environnement. Il faut que l'homme comprenne que toute action qu'il mène sur son environnement le touchera à un moment donné, qu'il prenne conscience du système dont il fait partie si bien que son destin est inextricablement lié à celui du milieu où il vit et qu'enfin il redéfinisse sa position au sein de ce système.

Face à la montée d'une conscience planétaire des dangers, la finalité de l'acte éducatif devrait être l'apprentissage des valeurs collectives de la solidarité et de gestion, ce serait inscrite la formation dans la perspective concrète de proximité, bien sûr, comme forme privilégiée sur le monde vécu de chaque collectivité, mais plus encore une citoyenneté planétaire, seul en mesure d'instaurer une « gouvernabilité » de la Terre mise à l'ordre du jour par la Conférence de Rio.

Dr . M. Clary, IUFM, France

EDUCATION ET DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT : UN CONSTAT AMER

Dans les pays en développement, l'éducation a tendance à privilégier l'apprentissage, l'instruction et la formation professionnelle et / ou de cadres, en s'efforçant de répondre aux besoins de la vie socio-économique. Alors qu'elle devait aussi et surtout permettre l'éveil de la conscience, la (re)valorisation de l'éthique et la sensibilisation des individus à leur environnement, cette révolution attendue n'a pas lieu, apparemment pour deux raisons :

1- l'insuffisance des moyens humains et matériels semble bloquer toute évolution adéquate et fait de l'enseignement dans ces pays un laboratoire d'essais et d'improvisations. La persistance des régimes forts et la stagnation des mentalités opérant dans ce secteur vital font, le plus souvent de l'enseignement, un outil de conditionnement idéologique ou théologique dépourvu de toute notion éducative. Cette absence de volonté de la part de certains gouvernements pour toute amélioration du secteur éducatif relève d'une négligence délibérée ou tolérée pour diverses raisons : La mainmise de l'élite ou de l'armée sur le pouvoir et le savoir, (au point d'en faire, dans des cas rares, des successions par héritage tacite) n'est pas une fatalité. Il est évident que l'entretien, presque délibéré, de l'ignorance a comme but d'éviter toute prise de conscience et partant, toute remise en cause d'un ordre établi.

Le décalage entre la langue d'enseignement et la (ou les) langues maternelles(s) entraîne inévitablement une dichotomie pédagogique et culturelle des populations. Avec la dominance, presque générale, de la théorie dans l'enseignement et l'absence d'institutions dynamiques dans le domaine de la recherche, on ne peut que s'attendre à des échecs.

2- Le suivisme économique, le retard technologique et le flou scientifique qui ne cessent de creuser l'écart entre le nord et le sud, contribuent à cantonner l'enseignement dans une situation résiduelle (héritage coloniale sans amélioration, importation « ou copiage » de modèles).

Et que dire alors de ceux qui n'ont pas accès à l'école et qui forment la majorité écrasante de la population africaine ? Voilà, à notre avis, bien que suggérées succinctement, les causes du retard du continent dans ce domaine si vital. Eduquer, c'est baser l'enseignement, et à tous les stades, sur l'équipe et l'éthique afin de lutter contre la « déshumanisation » de l'élite, l'acculturation de l'intellectuel et l'ignorance de la masse. C'est un effort qui doit être présent à tous les niveaux de l'éducation. Il doit concerner toutes les sociétés, toutes les couches sociales, surtout les démunis, et les deux sexes, surtout les jeunes filles.

Nous pensons qu'il faudrait retenir les trois étapes classiques, mais en opérant une double adaptation ; la première doit tenir compte de la réalité africaine et la deuxième de l'environnement spécifique de chaque pays.

Alphabétisation : Tous les efforts, dans un premier temps, doivent être concentrés sur ce point. La priorité des priorités en matière d'éducation est de généraliser la scolarisation des moins de quinze ans en Afrique et partout dans le monde. Rendre l'enseignement obligatoire jusqu'à 14 ans, n'est pas seulement un élan de solidarité et d'équipe, mais c'est aussi une voie toute indiquée pour résoudre certains problèmes d'ordre socio-environnementaux ; la scolarisation obligatoire entre 6 ans (et si possible à partir de 3 ans) et 14 ans est bénéfique pour les concernés d'abord et ensuite pour l'humanité à tous égards :

Elle contribue de façon sérieuse à freiner l'explosion démographique des pays en développement ; il est déjà démontré que les personnes ayant un minimum d'instruction cherchent, par elles même, à planifier leur vie familiale (limitation des naissances, recours à une hygiène appropriée et à des soins aussi). Sans cette auto-planification, il serait vain de chercher à amortir la pression démographique de ces pays par des campagnes publicitaires à « l'occidentale », de surcroît coûteuses et relativement inefficaces.

Elle permet une plus large intégration des jeunes dans la vie socio-économique, car, avec un minimum d'instruction, ils présenteront, à n'en pas douter d'une prééminence à la formation professionnelle qualifiée, une base intellectuelle pour s'ouvrir, une grande prédisposition pour la tolérance de la différence .

Mais, rien ne saura être efficace, si dès le départ, l'enseignement élémentaire est dépourvu de toute action éducative et se limite à l'instruction mécanique.

L'éducation, dans le sens noble du terme, a pour rôle d'accompagner l'alphabétisation et le début de l'apprentissage en cherchant constamment à valoriser la culture de l'apprenant et non à le diriger, à vulgariser la science et non à la sacraliser, bref à responsabiliser l'apprenant et non à le complexer ou à l'acculturer. D'où la nécessité absolue d'introduire l'enseignement des droits de l'homme et de l'environnement dans cette phase élémentaire de l'éducation. A travers le respect de l'autre et du milieu environnant l'être humain peut grandir avec un esprit sain et une mentalité ouverte.

Instruction : pour tous ceux qui s'avèrent adaptés au système scolaire et intéressés par les études, le passage du primaire au secondaire doit s'accompagner d'une ouverture sur soi et sur l'autre. Réussir à faire une symbiose entre ce qui est scientifique universel et ce qui est culturellement environnemental, autrement dit entre le vécu de l'individu et l'universel abordé par les programmes.

Cependant, au delà du savoir et de l'instruction, quelle éthique pour quel enseignement ?

Formation : Donner aux formés des connaissances pratiques du savoir-faire pour permettre leur insertion dans la vice socio-économique

Mais ces formations par objectifs, ne sont-elles pas exclusivement au service de la productivité, de la rentabilité et de la consommation au détriment, probablement, d'autres valeurs et considérations plus humaines et plus fraternelles ? Mais alors :

La pédagogie est-elle universelle ?

Oui quant à son effort de recherche continue pour l'amélioration des moyens, des méthodes et des outils de l'apprentissage.

Non lorsqu'il s'agit de l'approche psychopédagogique pour créer un équilibre entre l'apprenant et son environnement socio culturel.

La pédagogie est-elle une approche purement scientifique ?

C'est à la fois une démarche scientifique, au sens empirique du terme, et un acte psycho-sociologique, au sens de l'intégration de l'acte d'enseigner dans le contexte environnemental de l'apprenant.

LE CONTE DE L'EAU

L'eau nous entoure de toute part, surtout en cette période de pluie.....Mais que savons nous d'elle ?

Le saviez- vous ? nous sommes constitués d'eau...pour naître, pour vivre, pour grandir, l'eau est indispensableCombien d'eau utilisons-nous par jour? Combien d'eau doit-on boire par jour ? Savez- vous combien d'eau potable par jour et pour tous se sont engagées à assurer les 184 nations réunies à RIO d'ici l'an 2000?

L'eau est un produit rare et abondant ; il y a de l'eau douce et de l'eau salée, des eaux douces inaccessibles ; il y'a des pays où il pleut beaucoup ou parfois trop et des pays où il pleut rarement. Pourtant les 4/5^{ème} de la planète sont couverts par l'eau

Dans le désert, l'eau est très rare et pourtant, on y trouve des fleurs, des arbres et des animaux qui se sont adaptés à la rareté de l'eau... Connaissez- vous le nom des rongeurs qui ne boivent jamais? Connaissez- vous le nom des animaux capables de supporter longtemps l'absence d'eau?dans le désert, l'homme a créé les oasis. Savez- vous comment il tire l'eau du sol?

L'eau peut détruire lorsqu'il y a des inondations, mais un barrage peut réduire les risques d'inondations en retenant l'eau, peut permettre l'irrigation des cultures et permettre la production d'électricité .L'énergie de l'eau peut être utilisée.

L'eau est la source de beaucoup d'activités dans l'agriculture, dans l'industrie...sur les mers, les lacs et les rivières..Peux tu donner des exemples?

Pour pouvoir être consommé, l'eau doit être potable c'est-à-dire limpide, sans odeur et sans bactéries dangereuses. Si de l'eau potable peut se trouver dans la nature, il faut souvent traiter l'eau pour la rendre potable. Connais-tu l'histoire de l'eau qui coule de ton robinet ?

L'eau peut être pollué par l'agriculture, (engrais et déjection animales en s'infiltrant dans le sol) par l'industrie (fabriquer 1 tonne de papier pollue autant qu'une de 5000 personnes en journée) par chacun d'entre nous : les eaux usées de nos maisons sont des eaux polluées qui emportent les graisses de cuisine et les détergents...

L'eau peut rendre malade : de quelle maladies provoquée par l'eau a-t-on parlé récemment ?Mais l'eau peut guérir car elle assure la vie de notre organisme, permet une bonne hygiène corporelle et les eaux minérales (chargées en sels minéraux) et thermales (chaudes) permettent de soigner des maladies ... L'eau est-elle chère ? pas assez chère ? As-tu regardé la facture d'eau de ta famille ?

J'économise l'eau : comment ?

Je protège l'eau : comment ?

Cherche des idées ? Questionne autour de toi. Illustre l'histoire de madame l'eau...

C'est probablement la meilleure façon pour faire face aux rouleaux compresseurs de la mondialisation et de la globalisation dont le plus dangereux des effets à moyen et à long terme est la standardisation des cultures : opposer à la matérialisation des principes, des fondements rationnels et des échanges internationaux des visions humanistes et des dimensions environnementales. Le nouvel ordre mondial finira tôt ou tard par exploser à l'intérieur ; les spécialistes parlent de l'horizon 2020-2030 et voilà que les crises financières qui ont secoué l'Asie ont tiré la sonnette d'alarme très tôt, c'est à méditer ; mais le devoir des défenseurs d'une éducation basée sur l'éthique et l'équité est de limiter les dégâts dans l'attente d'un retour à la normale ; pour ne pas reproduire l'erreur d'un demi siècle du communisme. Ce « retour à la normale » n'est pas obligatoirement une station du passé ; ce n'est pas non plus le projet à sens unique que nous propose la mondialisation dans son état actuelle. Ce sera le fruit d'une tendance imposée par la société civile, par l'intellectuel indépendant et par les échecs et les réussites de la démarche actuelle.

Il est temps de comprendre que la défense d'un environnement, ne pourra plus se faire dans le cadre des corporations qui cherchent toujours à améliorer leur situation par rapport au reste de la profession ou aux autres groupes de la société . Le monde est devenu un « village universel » et exige de nous tous une solidarité exemplaire. Malheureusement, c'est plutôt le contraire qui se profile à l'horizon au détriment d'une sociabilité humaine ou d'une fraternité sociale. Car, sur le plan psycho-sociologique, l'individu a certes besoin d'affirmer et de confirmer son appartenance socio-identitaire à une entité culturelle, à un groupe social ou à une corporation d'intérêt ou d'entraide, pour le besoin d'appartenance et d'intégration d'abord, et de gain et sécurité en second lieu ; mais pour sa propre défense, dans un monde où le citoyen peut faire les frais d'une bavure politique sans être fautif ou responsable (embargo, pollution), ou d'un extrémisme quelconque (violence, terrorisme), la défense individuelle n'est toujours pas efficace, même lorsqu'on dispose de moyens logistique et matériel important. Seul la défense des droits de l'homme au plan national, régional et universel s'avère, de plus en plus payante. Mais cette défense ne saurait être efficace si elle n'est pas soutenue par une prise de conscience pour la sauvegarde et la protection de l'environnement.

Prof. Mimoun Hillali, AFGEM, Maroc

Fabrication du papier recyclé

Une activité facile à mettre en œuvre et intéressante pour des élèves de collège.

Matériels

- Un tamis avec la plus fine moustiquaire possible ;
- Un cadre ;
- Quatre grandes feuilles doubles de papier journal ;
- Deux grandes bassines larges et bien évasées ;
- Un paquet de chiffons ;
- Une presse ;
- Deux planches de bois

Réalisation

1- Prendre 4 feuilles de papier journal et les déchirer en petits morceaux d'environ 5 x 5 cm.

2-Jeter les morceaux de journal dans une bassine de 15 litres d'eau tiède et bien les mélanger. Patienter 15 minutes.

3- Plonger ensuite les mains dans la bassine pour en ressortir le papier et bien le compresser .

4- Réduire à nouveau les morceaux de papier en fragments plus petits et les placer dans un nouveau seau. Mélanger et changer l'eau. Ensuite. Passer le tout au mixer jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de morceaux de papier.

5- Avec le tamis, plonger dans le milieu homogène et relever de façon à obtenir une couche fine et régulière sur toute la surface de la toile.

6- Une fois l'eau évacuée, enlever le cadre du tamis et déposer un chiffon sur la feuille réalisée. Retourner le out et dégager la feuille du tamis. Renouveler l'opération plusieurs fois et superposer les feuilles et les chiffres les uns sur les autres entre deux planches de bois.

7- Presser au maximum la pile feuilles/chiffons à l'aide d'une presse ou d'une lourde charge pour évacuer le reste de l'eau.

8- Faire sécher les feuilles de papier suspendues au chiffon en prenant soin d'épingler le chiffon en deux points pour éviter que le papier se déforme.

Les différentes étapes de réalisation d'un projet

A- Quelles sont les questions importantes?

Pour donner le maximum de chance à son idée, il faut partir à la recherche des réponses aux questions qui suivent. Un projet, une action, c'est toujours :

Quelle idée ? Quel constat ?
ou : note d'opportunité .



Tout projet associatif (ou autre) part d'une idée. Dans votre cas, laquelle ?

Pourquoi ?
ou : Objectifs



Qu'est-ce qui pousse l'association à à s'investir dans ce projet (cela correspond aux missions de l'association, c'est dans l'air du temps, cela contribuera à faire parler de l'association , il y a un réel besoin non satisfait ?..)

Quoi ?



Description de l'action mise en place .

Pour qui ?
ou : le public

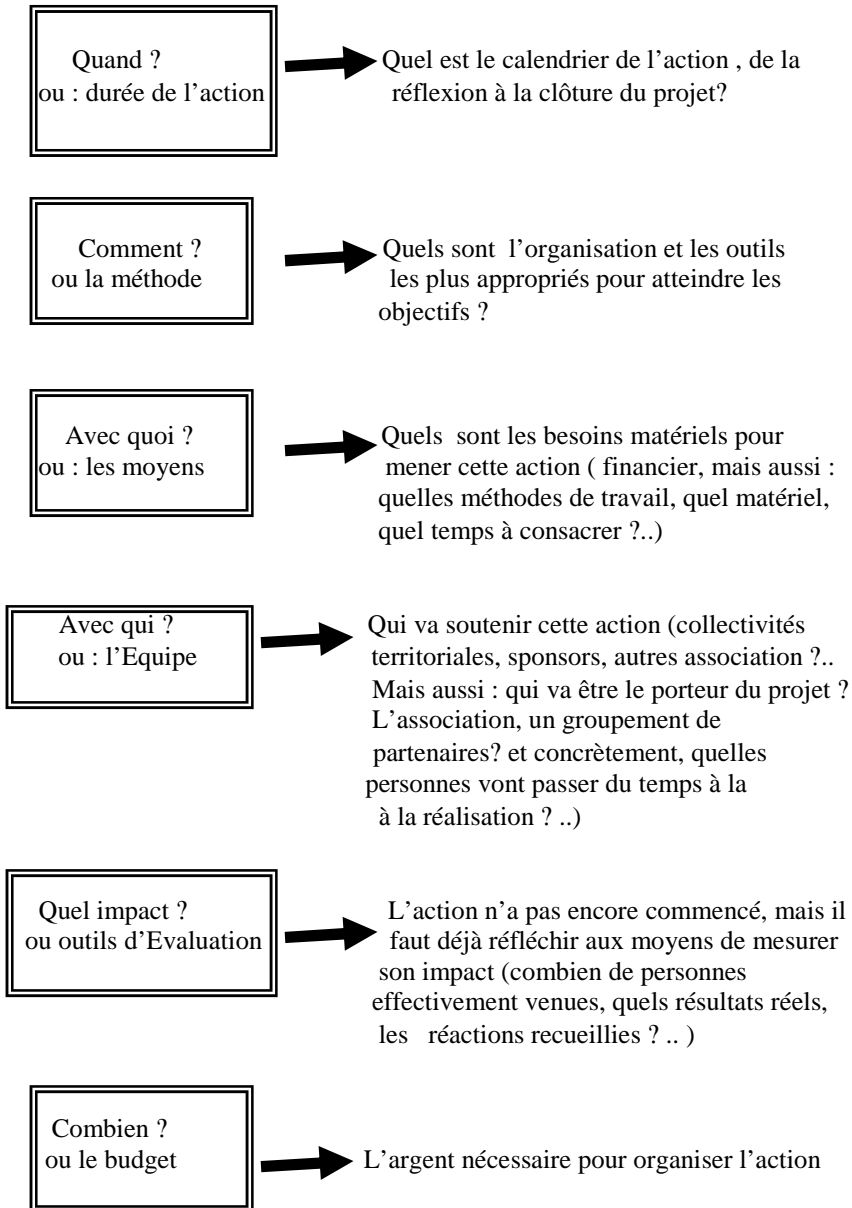


Quel est le public visé, qui profitera de cette action(les membres, les SDF ? Les enfants d'un quartier d'un village ...) ?

Où ?
ou : les lieux



Dans quelle zone déterminée va se faire le projet (un quartier, plusieurs écoles, sur toute la ville) ?et concrètement, dans quel locaux l'équipe responsable va – t-elle travailler?



QU'EST CE QUE L'AUBERGE DE JEUNESSE ?

C'est un établissement socio-éducatif qui contribue au développement des voyages des échanges et du tourisme de jeunesse international.

C'est aussi un carrefour de détente et de loisir pour les jeunes de toutes les nations, qui met à votre disposition : Hébergement., Restauration, Activités, Rencontre.

Les auberges de jeunesse
c'est l'accueil chaleureux dans
le confort, la propreté, la sécurité et l'intimité

QUE VOUS PERMET LA CARTE D'AUBERGE DE JEUNESSE INTERNATIONALE

Si vous utilisez le réseau d'auberges en Algérie, ou dans le monde entier. Cette carte vous permet de voyager en toute liberté.

Ainsi vous pouvez bénéficier de plusieurs réductions dans les pays partenaires membres de la fédération internationale des auberges de jeunesse (L.Y.H.F).

La FAAJ est la seule association représentant l'international youth hostel fédération en Algérie.

ACTIVITES PRINCIPALES DE LA F.A.A.J

- Stages de formation,
- Trésorier
- Animateur de voyage.
- Agent d'accueil ;
- Circuits éducatifs ;
- Randonnées ;
- Echanges nationaux et internationaux ;
- Forum national des activités des auberges de jeunesse ;
- Vacances pour tous
- Echanges inter-auberges ;
- Protection de l'environnement.

*F.A.A.J (Fédération algériennes des auberges de jeunesse)

N°	ADRESSE	N°Tél
01	A.J Adrar ,W.Adrar 01000	(049)96.08.99
02	Auberge de jeunes de Chlef	(027)93.20.80
03	A.J Laghouat, Rue Emir Khaled BP 153A RP	(029)92.23.03
04		(029)93.12.64
05	A.J Batna Saida Rachid, Rue des Abatoires 05000	(033).38.07 (033)85.47.28
06	A.J Tichy , W. Béjaia 06000	(034)23.54.60
07	A.J Biskra Hai El Moudjahidine	(033)71.48.35
07	A.J El Kantara W . Biskra 07000	(033)79.10.14
08	A.J Béchar Ex cantine scolaire Hai eriadhi	(049)81.08.44
08	Grande Erg Béni Abbès W. Béchar 08200	(049)82.39.39
09	A.J Blida 39, Av Kritli Mokhtar 09000	(025)41.66.01
10	A.J Bouira Cité 250 logts , cité Djurdjura	(026)92.82.82
10	M.J Lakhdaria , Chaibi Rabah BP C3 W . Bouira.	(026)96.31.91
10	A.J Sour El Ghozlane RN N° 08 W . Bouira	(026)96.39.39
11	A.J Tamanrasset quartier Tahagart BP 458 11000	(029)33.20.04
12	A.J Tébessa , cité Djebel Anouel Route de constantine.	(037)47.57.97 (037)74.99.93
13	A.J Tlemcen Sidi Chaker 13000	(043)26.04.46
14	A.J Sougueur , Maâchou Ahmed W. Tiaret 14000	(043)45.81.33
15	A.J Tizi – ouzou Rue Boulila Amar BP 456 15000	(026)20.62.01 (026)20.29.43
15	A.J Tala Guilef BP 269 par Boghni W Tizi-Ouzou	(026)32.18.04
15	A.J Tigzirt, Bloc Accueil W.Tizi-Ouzou	(026)20.80.41
16	A.J Alger, Hassiba Ben Bouali El Annasser	(021)67.00.32
17	A.J Jijel, Rue des frères Khecha 18000	(034)46.09.80
18	A.J Taher BP 106 W Jijel	(034)96.04.27
19	A.J Saida Rebahia	(048)52.23.93
20	A.J Skikda Cité Mohamed Naous 21000	(08) 95.97.35 (038)75.20.91
21	A.J Sidi Bel Abbes, Ave 1 Novembre BP 28	(048)55.05.83
22	A.J Annaba Cité FLN, Rue Abdaoui Mouloud	(038)20.59.53
23	A.J. Guelma M'hamdi Youcef, Rue Gahdour FAHAR BP 195	(037)20.59.53
24	A.J Constantine Cité Fillali 25000	(031)92.54.61 (031)92.61.86
25	A.J Talat Rue Frères Guettouche W. Médéa	(025)51.27.98
26	A.J Thnéat Lahdjar Ex agence SNTV W. Médéa	(025)51.27..98

N°	ADRESSE	N°Tél
27	A.J Salamandre W. Mostaganem	(045)21.89.83
28	A.J Sidi Aissa BP 258W Msila 28000	(035)56.82.20
28	A.J Boussada BP 160, Route de Biskra W. M'sila	(035)53.58.10
30	A.J Rose des sables , Rue de la Palestine, Route de Ghardaia W. Ouargla 30000	(029)71.56.14 fax : 71.33.01
30	A.J Touggourt, Kheiredine BP 54 W. Ouargla	(029)67.47.09 (029)67.33.28
31	A.J Oran, 19, Rue Maoued Ahmed (exRue Mirouchaud) 31000	(06) 40.80.26 (041)40.82.99
31	03, Rue Beldjena El Houari Seddikia W.Oran	(041)35.02.47
32	A.J El Bayadh W. Bayadh	(049)71.88.25
33	A.J Illizi W.Illizi 33000	(029)41.12.35
	A.J Blida 39, Av Kritli Mokhtar 09000	(025)41.66.01
34	A.J BBA , Ave 24 Avril, route de Sétif 34000	(036)69.48.79
36	A.J El Kala, cité du 19 Juin W. El Taref 36100	(038) 65.05.3
37	Auberge des jeunes de Tindouf	(049)93.14.66
38	A.J Tissemessilt W. Tissemessilt	(046)49.95.92
39	A.J Nakhla W. Oued 39180	(032)22.61.54
39	AJ Taleb El Arbi W .El Oued	(032)22.95.21
39	A.J El Oued BP 151 zone industrielle route de Tebessa	(037)22.81.96
42	A.J Douaeda marine, 14 rue Bouzard Boualem BP 10 W. Tipaza	(024)46.77.68
42	A.J route de Tenes Cherchell W. Tipaza	(024)44.59.14
45	A.J Tiout W Naâma 45000	(049)76.13.30
46	A.J Hammama Bouhdjer W Ain Timouchent	(043)63.67.06
47	A.J Ghardaia Amir Abdeel Kader BP 85 47000	(029)89.44.03
47	A.J Metlili Dahane Brahilm W Ghardaia	(029)82.61.66
48	AJ Oued Rhiou, Rue Zeghloul w Relizane 48000	(046)97.61.22
	AJ cité résidentielle w Relizane 48000	(046)92.83.39